

# Reprise de terres agricoles données à bail par une société familiale



© 2025 Les Echos Publishing

Si une société civile immobilière constituée entre membres d'une même famille peut exercer le droit de reprise sur des terres agricoles données à bail sans avoir à respecter la double condition d'ancienneté des apports et de détention des parts sociales par les associés, elle doit néanmoins avoir un objet agricole.

---

## Un ancien associé peut-il engager la responsabilité d'un dirigeant ?



© 2025 Les Echos Publishing

Un ancien associé peut valablement agir contre le dirigeant de la société dès lors qu'il était encore associé au moment où il a engagé l'action en justice.

---

## **Pas d'indemnités de rupture pour le salarié réintégré !**



© 2025 Les Echos Publishing

Le salarié réintégré dans l'entreprise à la suite de l'annulation de son licenciement par les tribunaux a droit à une indemnité d'éviction mais ne peut pas prétendre à des indemnités de rupture.

---

## **Réduction d'impôts pour dons et levée de fonds**



© 2025 Les Echos Publishing

L'association dont l'activité principale consiste à lever des fonds destinés à financer des projets d'autres associations n'est pas éligible au régime de la réduction d'impôt pour dons.

---

## **Quand un avis du jugement d'ouverture d'une procédure collective est incomplet**



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsque les noms et coordonnées de l'administrateur judiciaire ne figurent pas dans l'avis de jugement d'ouverture d'une procédure collective publié au Bodacc, cet avis est irrégulier et est donc sans effet à l'égard des créanciers.

---

# Le Conseil constitutionnel fait le point sur le congé de paternité



© 2025 Les Echos Publishing

Si le Conseil constitutionnel valide le droit français actuel sur le congé de paternité, il apporte certaines précisions s'agissant des couples de femmes et des couples comportant une personne transgenre.

---

# Agriculture : ce que prévoit la loi Duplomb



© 2025 Les Echos Publishing

La loi Duplomb, qui vise à lever les contraintes pesant sur les agriculteurs, assouplit notamment les conditions d'agrandissement des élevages et facilite le stockage de l'eau pour l'irrigation des cultures.

---

# **Un contrat contraire à un code de déontologie professionnelle est-il nul ?**



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsqu'un contrat est conclu par un professionnel en violation du code de déontologie, ce contrat ne peut pas être annulé au motif que son objet est illicite dès lors que ce code de déontologie ne résulte pas d'une loi ou d'une disposition réglementaire.

---

## **CDD et travail temporaire : pas pour l'exécution de travaux dangereux !**

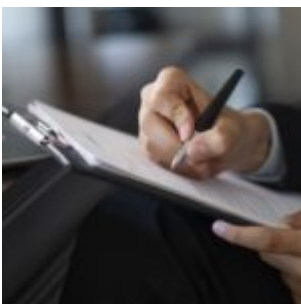


© 2025 Les Echos Publishing

Les entreprises ne peuvent pas confier de travaux dangereux à un travailleur intérimaire ou à un salarié recruté en contrat à durée déterminée. Et en cas de litige en la matière, il appartient à l'employeur de prouver qu'il n'a pas bravé cette interdiction.

---

## **Reprise d'un acte par une société en formation et changement de dénomination sociale**



© 2025 Les Echos Publishing

Le fait que la dénomination sociale d'une société soit différente de celle mentionnée dans un acte souscrit alors qu'elle était en formation n'invalide pas la reprise de cet acte par la société.